



Paris, mercredi 31 mai 2017

Nous alertons Mme BUZYN Agnès (Ministre des Solidarités et de la Santé), M. SOUBELET Pierre (Préfet des Hauts-de-Seine), M. DEVEDJIAN Patrick (Président du Conseil Départemental des Hauts-de-Seine), Mme PANAHI Katayoune (Directrice générale des services), M. VINCENT Franck (Directeur général adjoint des Hauts-de-Seine en charge du Pôle Solidarité), Mme BELLEE VAN-THONG Marie-Françoise (Directrice Famille Enfance Jeunesse), Mme DEGOUT Brigitte (Chef de service de la Cellule de Recueil des Informations Préoccupantes), Mme BAUDIMENT Béatrice (Juge pour Enfants).

Nous sommes travailleurs sociaux au sein du foyer d'accueil d'urgence départemental des Hauts-de-Seine, service public accueillant 48 enfants placés de 3 à 13 ans.

Les conditions d'accueil des enfants et nos conditions de travail ne nous permettent pas d'assurer notre mission de Protection de l'enfance :

- Accueils psychiatriques : nous accueillons de plus en plus d'enfants avec des troubles psychiatriques, faute d'orientation adaptée avec soins. Nous ne disposons pas de permanence psychiatrique pouvant les accompagner, les locaux ne sont pas adaptés et les formations que nous demandons pour mieux les accompagner nous sont le plus souvent refusées. Ces enfants sont pour la plupart déscolarisés et ils se dégradent de jour en jour.
- Accueils dits inadaptés à la collectivité : le foyer d'accueil d'urgence est censé être la première étape d'un premier placement. Cependant, nous accueillons des enfants exclus de leurs institutions souvent pour des faits de violences car la collectivité ne leur convient pas. Les déplacer dans une autre collectivité ne fait qu'accroître leur violence.
- Violences sexuelles : certains enfants ayant vécu dans un climat incestueux ou ayant subi des agressions sexuelles, reproduisent certains gestes sur d'autres enfants. Malgré les signalements, victimes et agresseurs continuent de vivre ensemble.
- Accueils hors cadre : les fermetures successives des établissements pour adolescents élargissent de facto la tranche d'âge des enfants que nous accueillons désormais de 3 à 17 ans. Des enfants de maternelle sont donc confrontés à des adolescents, dont certains ont des conduites délinquantes.

· Durée de séjour : la durée moyenne d'accueil devrait être entre 4 et 6 mois, le temps pour les équipes éducatives d'observer et de trouver une orientation adaptée à ces enfants. Or, le manque de structures rend cette orientation impossible. L'accueil d'un enfant s'étend désormais jusqu'à 1 an, voir 1 an et demi. Et l'orientation se fait souvent par défaut dans un lieu pas forcément adapté.

· Violences verbales et physiques : les dysfonctionnements institutionnels créent un climat de tension permanente. En réaction à cela, les enfants sont violents verbalement et physiquement, entre eux, envers les professionnels et envers eux-mêmes, sans qu'aucune réponse ne leur soit apportée. En conséquence, des enfants agressés vivent avec leurs agresseurs et de nombreux professionnels sont en arrêt maladie suite à diverses agressions.

Nous avons une mission de service public et d'accueil d'urgence, nous ne remettons pas cela en question. Mais enfants et adultes se font agresser quotidiennement. Une jeune nous a dit un jour : « Vous êtes là pour nous protéger, mais vous ne pouvez même pas vous protéger vous-mêmes. » Il est nécessaire de s'interroger sur la gestion de nos établissements publics afin de protéger les enfants et d'éviter de les abîmer plus qu'ils ne le sont déjà.

À nos questions sur les limites de notre intervention et les violences qu'enfants et adultes subissent dans une structure dite de « protection », les réponses ne sont pas satisfaisantes. Notre hiérarchie semble dans l'impossibilité de réagir et nous répond qu'elle n'a pas le pouvoir de mettre un terme à un accueil, en dépit des agressions multiples contre le cadre, les locaux et les personnes. Or, cet argument perd toute sa validité lorsque la transgression a fait place à la violence et que le sentiment commun se cristallise dans l'attente d'un accident grave.

Les enfants sortant de l'institution aujourd'hui sont les adultes de demain. A quel avenir les préparons-nous ?

Notre direction se montre soutenante et bienveillante. Elle est à l'écoute et comprend nos revendications. Malheureusement elle est aussi démunie que nous face à la gestion du département qui ne lui donne pas les moyens d'agir. Nous avons des solutions à proposer à nos dirigeants. Aidez-nous à nous faire entendre et à les rencontrer. Aidez-nous, aidez ces enfants... Signez.

COLLECTIF ASE92

Ajout/MAJ du vendredi 2 juin 2017: Suite à un oubli important et involontaire de notre part, nous tenions à rajouter dans cette pétition le soutien et le travail de valeur porté par notre direction avec laquelle nous essayons de faire avancer les choses pour le bien-être des enfants.

Ajout/MAJ du mardi 13 juin 2017 — Merci pour tous vos messages de soutien! Nous nous rendons de plus en plus compte que nous ne sommes pas seuls dans cette situation... Unissons nos forces! Aidez-nous à en faire une cause nationale et à alerter le nouveau gouvernement sur ce sujet si important de la Protection de l'Enfance!